

Édito

Diminution du puits de carbone forestier, soyons dans l'action !



Antoine d'Amécourt. © Fransylva.

Ce texte est l'adaptation d'une
tribune d'Antoine d'Amécourt diffusée
dans Les Échos le 07 août 2023.

En France métropolitaine, la pompe à carbone forestière, c'est-à-dire la capacité d'absorption du CO₂ chaque année par la forêt, a été divisée par deux en dix ans.

Trois facteurs permettent d'expliquer cette triste réalité. Tout d'abord, le ralentissement de la croissance naturelle des arbres, dû principalement à un manque d'eau à certaines saisons. Ensuite, une hausse sensible des dépérissements d'arbres frappés par les sécheresses, des maladies, des « ravageurs » et bien sûr les incendies entraînant une mort prématurée des peuplements et un relâchement massif de CO₂ dans l'atmosphère. Ces deux facteurs directement liés au changement climatique sont majeurs. Enfin, la hausse de la récolte de bois, mais celle-ci reste aujourd'hui limitée. En effet, les volumes de bois d'œuvre récoltés augmentent peu et le bois énergie, se substituant aux énergies fossiles non renouvelables, permet d'utiliser avant tout des bois malades et condamnés ou des coproduits de la sylviculture (branchages, chutes de bois, sciures...).

Ainsi, le véritable coupable de la diminution du puits de carbone est bien le changement climatique, qui affecte durement et durablement nos forêts.

Dans ce contexte, la pire solution serait de laisser la forêt, livrée à elle-même, affronter les difficultés à venir. À l'inverse, une gestion forestière durable doit être favorisée car elle constitue la seule voie permettant la survie et la pérennité de nos forêts. Nous, les forestiers, sommes les premiers à avoir observé ces manifestations et à avoir alerté sur l'urgence d'agir.

Une gestion durable et vertueuse impose également recherche et expérimentations afin d'assister

les peuplements existants et de créer des conditions les plus favorables possibles à leur régénération ou à leur remplacement progressif. Avec prudence et sans brûler les étapes, il s'agit d'identifier, de favoriser et de mettre en place les peuplements diversifiés les plus résistants aux conditions climatiques envisagées dans les cinquante à quatre-vingts années à venir. Le pire serait l'inaction, car sans renouvellement forestier aujourd'hui, pas de régénération du puits de carbone forestier demain.

**“ Le pire serait
l'inaction car sans
renouvellement
forestier aujourd'hui,
pas de régénération
du puits de carbone
forestier demain ”**

Le 26 juillet, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau a annoncé sa stratégie de renouvellement forestier « Objectif forêt 2030 », qui prévoit de tripler l'effort consacré à la forêt française, avec la création, dès 2024, d'un fonds pérenne pour compléter dans la durée l'enveloppe de France 2030. J'invite les forestiers à se tourner vers les nombreuses aides mises à leur disposition, publiques ou privées, aux échelles nationale, régionale et locale.

Si nous ne pouvons agir sur la violence de certains phénomènes climatiques, nous pouvons participer à l'atténuation de ce changement et préserver l'avenir grâce à la régénération de nos forêts et à la recherche des meilleures solutions pour les aider à s'adapter, à renforcer leur biodiversité et ce puits de carbone si précieux.

Antoine d'Amécourt
Président de Fransylva